

CNSA.fr

Innovation

Offre médico-sociale : la CNSA soutient 5 nouveaux projets innovants en 2026

Cette année 2026, 152 projets ont été soumis dans le cadre de l'appel à projets annuel « Expérimenter pour accompagner l'évolution de l'offre médico-sociale ». À l'issue de la sélection par le comité des subventions de la CNSA, 5 projets ont été retenus, pour un montant total de soutien de plus d'un million d'euros.

 *B. Topuz, pour la CNSA*

Depuis sa création, la CNSA fait de l'innovation un levier essentiel pour améliorer l'accompagnement des personnes en situation de handicap, des personnes âgées en perte d'autonomie, des aidants et des professionnels du secteur. Elle soutient chaque année plusieurs actions innovantes, déployées directement sur le terrain, susceptibles de faire évoluer les pratiques et de contribuer à un outillage national.

Ces projets sont portés par une grande diversité d'acteurs qui explorent de nouvelles façons d'accompagner les personnes, repensent les organisations et les conditions de travail des professionnels, renforcent les connaissances sur les publics les plus vulnérables ou développent des approches innovantes autour de la vie affective, relationnelle et sexuelle des personnes en situation de handicap.

Depuis 2022, près de 38 actions ont pu être déployées sur le terrain.

Pour l'édition 2026, 5 nouveaux projets expérimentaux ont été sélectionnés. Leur mise en œuvre débutera au plus tard début 2027, pour une durée de 26 à 36 mois.

Décloisonner les unités de vie protégées : expérimentation d'une approche inclusive et personnalisée en EHPAD

Reconnue d'utilité publique, la Fondation ILDYS accompagne chaque année 7 500 personnes dans le Finistère, dans les domaines du sanitaire, du médico-social, du handicap, du grand âge et de la protection de l'enfance. La Fondation gère notamment cinq EHPAD sur le territoire, dont le Manoir de Keraudren (Brest) et l'EHPAD Saint-Jacques (Guiclan), concernés par la présente expérimentation. Ces établissements disposent d'unités de vie protégées dédiées à des personnes vivant avec des troubles cognitifs, au sein d'organisations encore largement fondées sur des espaces géographiquement définis et fermés.

La Fondation s'appuie, pour ce projet, sur un réseau de partenaires institutionnels (ARS, conseil départemental, associations de soutien aux personnes âgées et à leurs aidants, partenaires éthiques) ainsi que sur un centre de référence international (Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec), en appui méthodologique et

scientifique. Elle sera accompagnée par l'agence d'innovation sociale Les Beaux Jours, spécialisée dans le design social appliqué au médico-social, et d'un prestataire en charge de l'évaluation du projet.

Le projet vise à transformer l'organisation actuelle des unités de vie protégée en substituant à une logique de « places fermées », un dispositif d'accompagnement mobile, gradué et individualisé, permettant de renforcer la continuité du lieu de vie, la participation à la vie sociale de l'EHPAD et une sécurisation proportionnée aux risques réels. Il s'agit de promouvoir, de manière sécurisée et individualisée, la liberté d'aller et venir des personnes accueillies au sein de l'EHPAD et en dehors.

Préfiguration d'un parcours répit pour les aidants familiaux

La Fédération des plateformes de répit (FPFR) fédère 135 plateformes de répit adhérentes parmi les 330 recensées en France et constitue l'interlocuteur national de la structuration des PFR. Plusieurs ARS lui ont confié des missions d'animation territoriale. Le projet vise à préfigurer un parcours répit national pour les aidants familiaux de personnes âgées et de personnes en situation de handicap, à un moment où la Stratégie nationale Agir pour les aidants 2023-2027 et le décret n° 2025-827 du 19 août 2025 sur la suppléance à domicile viennent d'en poser le cadre. La méthode des ateliers de design citoyen, portée par la Chaire SIÂGE de l'université de Lorraine est adossée au réseau européen COST PAAR-Net, structure la démarche participative (trois groupes par territoire, carrefour des parcours à douze mois où les décideurs rendent compte). L'évaluation est confiée à émiCité, bureau d'études reconnu dans le champ des aidants. L'expérimentation se déploie sur trente-six mois en quatre étapes : état des lieux initial, ateliers de design citoyen, expérimentation terrain et capitalisation. Trois départements aux configurations contrastées sont mobilisés (Hautes-Alpes, Nord, Pas-de-Calais) pour cette expérimentation.

De la preuve à l'action : expérimentation d'un modèle d'intervention pour rompre l'isolement des personnes âgées par l'intervention d'équipes citoyennes

Le projet porté par l'association Monalisa-France vise à garantir la sortie de l'isolement social des personnes âgées par l'action bénévole des équipes citoyennes. Le projet est mené en partenariat avec l'INSERM pour l'apport de données probantes, OpenCommunities pour la co-conception de ressources innovantes et la chaire Santé de Sciences Po pour l'évaluation. Des équipes bénévoles et des coopérations territoriales Monalisa participeront à l'expérimentation. Des réseaux nationaux administrateurs de Monalisa-France contribueront à l'expérimentation et à l'essaimage. Le projet consiste à concevoir puis expérimenter un ensemble de ressources (outils pratiques, formations, rituels d'équipe ou autres) visant à accompagner de façon la plus efficace possible la sortie de l'isolement des âgés grâce à l'engagement bénévole. Ces ressources permettront aux équipes bénévoles Monalisa (accompagnées par leur référent) de s'approprier activement les connaissances et données probantes sur l'isolement et les stratégies d'intervention, et de faire évoluer leurs pratiques et postures. La finalité est d'améliorer la pertinence et l'impact des interventions menées auprès de personnes âgées isolées, en faisant le pont entre savoirs scientifiques et besoins des équipes de terrain. L'expérimentation se déroulera au sein de dix équipes bénévoles Monalisa intervenant auprès de personnes âgées isolées, représentatives de la diversité des pratiques locales (ancienneté, densité de l'écosystème d'acteurs, profil du porteur).

CAP PARCOURS et TERRITOIRE - Expérimenter la régulation des parcours en hyper proximité

Trois centres intercommunaux d'action sociale (CIAS) landais (Cœur Haute Lande chef de file, Landes d'Armagnac, Pays de Villeneuve en Armagnac Landais) portent ensemble le projet CAP PARCOURS et TERRITOIRE. Le CIAS Cœur Haute Lande compte 450 équivalents temps plein et déploie une offre médico-sociale étendue (Ehpad, services à domicile, accueil de jour, plateforme d'accompagnement et de répit, dispositif de relayage). Les trois établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ruraux couvrent un territoire de référence de la Haute Lande marqué par une densité inférieure à trente habitants au kilomètre carré et un vieillissement accéléré. Le projet s'attaque à la responsabilité temporelle des parcours d'autonomie en milieu rural. En aval des décisions d'orientation prononcées par la MDPH ou les autorités sanitaires, aucun acteur n'assume aujourd'hui la continuité de la trajectoire engagée. L'expérimentation déploie pour cela une fonction de référent de parcours, mise à l'épreuve simultanément sous trois scénarios (référent intégré, partenarial, hybride) afin de distinguer la part du modèle de celle du contexte. Le calendrier de trente mois comprend quatre phases conjuguées : cadrage et co-construction (six mois), tests pilotes des trois scénarios (six mois), déploiement sur les trois territoires avec ouverture d'un volet EHPAD ressource (dix-huit mois), évaluation externe transversale confiée au cabinet Autonomii. Un design de service est porté par trois consultantes. Le projet s'inscrit dans le contrat territorial autonomie des Landes et entend produire un kit transférable aux territoires ruraux comparables.

Handicap et Alors : expérimentation du déploiement complet d'un programme de sensibilisation à la vie affective relationnelle et sexuelle

Le projet « Handicap et Alors ? » porté par la fédération régionale du planning familial de Nouvelle-Aquitaine vise à modéliser, expérimenter et évaluer le déploiement intégral d'un programme national de promotion de la vie affective, relationnelle et sexuelle (VARS) dans six établissements médico-sociaux (ESMS). Face aux obligations légales des ESMS d'intégrer la VARS dans leurs projets d'établissement.

Le projet « Handicap et Alors ? » vise à améliorer l'accès des personnes en situation de handicap à une vie affective, relationnelle et sexuelle épanouie et sécurisée en ESMS, par la mise en œuvre complète d'un programme systémique structuré en quatre axes : accompagnement des personnes, formation des professionnels, sensibilisation des familles et structuration d'un cadre institutionnel. La méthodologie repose sur une démarche progressive incluant une phase préparatoire, un diagnostic partagé, une co-construction des interventions, un déploiement expérimental et une évaluation approfondie permettant la modélisation du dispositif. L'expérimentation est menée sur environ trois ans (2026-2029) dans six ESMS de Nouvelle-Aquitaine, avec des partenaires spécialisés en santé sexuelle et en évaluation (AtEv, centre Intimagir, Confédération nationale du planning familial).

L'objectif est de proposer à terme un modèle opérationnel, finançable et duplicable à l'échelle nationale.

[Nous contacter](#) [Accessibilité : totalement conforme](#) [Plan du site](#) [Mentions légales](#)

[Politique et gestion des cookies](#) [Sécurité et RGPD](#) [Se désabonner aux communications de la CNSA](#)



(<https://fr.linkedin.com/company/caisse-nationale-de-solidarit-pour-l%27autonomie>)



(https://twitter.com/CNSA_actu)



(https://www.youtube.com/channel/UC_5KmNgWie7YkXPVA_IzDzg)



(<https://bsky.app/profile/cnsa-actu.bsky.social>)

